



Rennes, le 19 janvier 2017

- A Monsieur le Président de SABEMEN,  
Gwenegon BUI

Réf. CH/TG 19 01 17

Objet : Lettre d'intention de commande navire Brittany Ferries

Monsieur le Président,

Cela fait maintenant de longues années que l'outil industriel français subit un véritable dépeçage alors que les besoins sont immenses pour répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

Dans l'indispensable préservation des capacités nationales, dans une logique de développement et de modernisation des équipements et des infrastructures, la CGT récuse une pensée trop souvent véhiculée d'une opposition entre ce que certains nomment "la vieille industrie" et "la nouvelle."

L'industrie forme un tout qu'il convient de penser comme un élément structurant du tissu économique, social, environnemental et culturel au service des besoins des femmes et des hommes sur le territoire national et à l'international.

Cela demande, bien sûr, une vision dans le cadre des politiques publiques en termes de stratégie et de planification efficaces dans une logique de qualité capacitaire qui se croise avec les propres investissements des acteurs économiques des différentes branches ou filières.

Dans cette optique de cohérence et d'articulation des outils, des savoir-faire et des financements, la place de "la" navale est particulièrement centrale pour le pays à tous points de vue ; de la souveraineté économique, sociale, environnementale et de Défense Nationale.

Comment dès lors comprendre, que l'armateur breton "Britanny Ferries" vient de signer une lettre d'intention avec un chantier naval allemand pour la réalisation d'un navire propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL) alors que la France possède la technique mais ne la déploie pas?

L'État français possède un tiers du capital des Chantiers de l'Atlantique qui serait à même de réaliser ce navire.

Pourquoi la société d'économie mixte (SABEMEN), que vous présidez et qui finance les projets du groupe Brittany Ferries, n'a pas entretenu de rapports avec les services de l'État, la direction de STX France, les collectivités territoriales, notamment les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire qui, sur d'autres sujets, savent très bien travailler ensemble?

Qui pourrait admettre -alors que des entreprises comme STX France et Brittany Ferries bénéficient d'aides publiques- que le défi du savoir-faire industriel et de l'emploi associé ne soit pas une priorité à l'heure actuelle pour nos bassins d'emplois?

Le CESER de Bretagne a répondu à une saisine du Président de Région sur les conséquences que pourrait avoir le "Brexit" pour la Bretagne.

Dans son rapport, le CESER met l'accent sur le monde maritime dont celui du transport de marchandises et de passagers et plus particulièrement avec un zoom sur la compagnie en question.

Cette attention, voire l'appel au soutien, est-il compatible avec la fuite de ce même groupe quand il s'agit de réaliser ses navires sur nos territoires?

C'est totalement incompréhensible sauf à cacher un modèle peu avouable.

Nous vous demandons de bien vouloir nous apporter les explications en votre possession sur ce dossier et de revenir sur votre intention de confier la construction du navire au chantier allemand pour favoriser un chantier sur le territoire national.

Nous resterons attentifs à la réponse que vous nous apporterez et prendrons toutes les décisions qui s'imposeront pour exiger la construction de ce navire et des futurs dans des chantiers nationaux.

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.



Thierry GOURLAY

Secrétaire du Comité Régional

C.G.T. Bretagne